

## Déclaration des Performances N° ARH 004 V4

### 1. Code d'identification unique du produit type :

Parquet contrecollé en chêne naturel ARTE HOME Gammes

- TRIESTE : 1973771, 6505742
- MONTANA : 6406039, 6406040, 6505743, 6505744, 6505745, 6505746, 6867238, 6867239
- ARIZONA : 6492544, 6492545, 6492546, 6492547, 6492548, 6492549
- HERITAGE : 6794446, 6794447, 6794448, 6794449, 6794450, 6794451
- BATON ROMPU : 7223546, 7223547, 7223548

### 2. Usage(s) prévu(s) :

Lames de parquets contrecollées, en pose flottante ou en collage au sol, et compatible avec un sol chauffant pour un usage intérieur selon EN 14342 : 2013

### 3. Fabricant :

GIE IBANA,  
13-15 rue Germaine Tailleferre,  
75019, Paris,  
France.

### 4. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances : Système 4

### 5. Référentiel harmonisé (norme(s), DEE) : EN 14342 : 2013

Organisme(s) notifié(s) ou d'évaluation technique : Non applicable

### 6. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
<b>Réaction au feu, en fonction de :</b> - Masse volumique moyenne minimale - Epaisseur minimale hors tout - Conditions de mise en œuvre	Classe D <sub>n-s1</sub> 500 kg/m <sup>3</sup> 10 mm Pose flottante ou collée	<b>EN 14342 : 2013</b>
<b>Teneur en pentachlorophénol</b>	PND	
<b>Émission de formaldéhyde</b>	E1	
<b>Glissance</b>	PND	
<b>Résistance à la rupture</b>	PND	
<b>Conductivité thermique</b>	0,14 W/(m.K)	
<b>Durabilité biologique</b>	Durabilité naturelle : Classe de service prévue : Classe 1	

PND : Performance Non Déterminée

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Cette Déclaration des Performances est disponible à l'adresse ci-après : [www.portailbatiment.fr](http://www.portailbatiment.fr)

Signé pour le fabricant et en son nom par :



Yves Dudognon,  
Responsable Règlements

À Paris, le 7 janvier 2019